

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. Ainsi soit-il !

Ce qui concerne l'Eglise d'Orient étant ainsi dûment accompli, Nous Nous proposons de décerner l'honneur de votre Ordre illustre à quatre éminents personnages qui, dans l'accomplissement du ministère épiscopal, ou dans le soin donné aux affaires de ce Siège Apostolique, ont constamment témoigné à Nos yeux de leur intégrité, de leur foi, de leur prudence et de leur dévouement à l'Eglise.

Ce sont : *Vincent Vannutelli*, archevêque titulaire de Sardes, remplissant auprès de Sa Majesté Très Fidèle le roi de Portugal et des Algraves, les fonctions de Notre Nonce ordinaire et que Nous avons créé cardinal de la Sainte Eglise Romaine et réservé *in petto* dans le consistoire du 30 décembre 1889 ; en outre, *Sébastien Galeati*, archevêque de Ravenne : *Gaspard Mermillod*, évêque de Lausanne et Genève ; *Albin Dunajewsky*, évêque de Cracovie.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous publions cardinal de la Sainte Eglise Romaine et de l'Ordre des prêtres :

*Vincent Vannutelli.*

En outre, Nous créons et publions cardinaux prêtres de la Sainte Eglise Romaine :

*Sébastien Galeati.*

*Gaspard Mermillod,*

*Albin Dunajewski,*

avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. Ainsi soit-il."

---

La charité établit entre Dieu et l'homme un commerce ineffable, une amitié sublime. Il y a d'un côté le don total que l'homme fait de lui-même, et de l'autre, le merveilleux retour que Dieu accorde à l'homme en se donnant à lui. Cette faveur inestimable, la dévotion au Sacré Cœur nous la procure ; elle nous donne l'amitié de Dieu.